12 C'EST QUI, L'ASSOCIATION DES PARENTS ?

- **Conseil d'administration de l'AP** (mandat jusqu'au 7 janvier 2013):
  Geneviève Laloy: glaloy@polyson.com - 0495 48 91 28
  Anne Toussaint: anne.toussaint.laloy@gmail.com - 0473 25 16 45
  Joachim Roussel: info@jier.be
  Stéphane Content: scontent@yahoo.com
  Tamara Delvaulx: tamara.delvaulx@edpnet.be - 0495 57 02 96
  Raphaël Carette: rcarette@gmail.com
- **Conseil de Participation (CP)**
  José Garcia: garcia.cossu@gmail.com
  Hanane Hamdani: dakkira@live.be
  Eric Monami-Michaux: monami4u@gmail.com
  Valérie Decruyenaere: valdec@base.be
  Maud Sternotte: mauds2006@yahoo.fr
  Emilia Simionca: esimionca@yahoo.fr
- **Conseil d'Ecole Elargi (CEE)** Anne Toussaint
- **Contact AP** Casiers Association des Parents + parents@clairvivre.be - apclairvivre@gmail.com
- **Site de l'école:** www.clairvivre.be
- **Groupes de travail de l'AP**
  - ***Communication & site web***
    Marie Tully: tully@skynet.be
    Karin Huffer: karinhuf@hotmail.com
    Joachim Roussel: info@jier.be
    Geneviève Laloy: glaloy@polyson.com
  - ***Journal***
    Valérie Decruyenaere: valdec@base.be
    Joachim Roussel: info@jier.be
  - ***Mobilité (mobilite@clairvivre.be)*** on recherche un/des parent(s) volontaire(s) pour reprendre cette fonction.
  - ***Pedibus:***
    Sandrine Hallet: sandrine.hallet@skynet.be
    Fanchon Martens (Commune) acevere.aes@evere.irisnet.be - 02-247.62.47
  - ***Parents-relais:*** appel au(x) volontaire(s) pour coordonner l'équipe des parents-relais.

CALENDRIER DES MAP'S

Les MAP's ont lieu tous les mois à l'école de Clair Vivre Centre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre! Les rapports de nos réunions sont envoyés à tous ceux le souhaitent et sont disponibles sur le site de Clair-Vivre.

Pour votre rappel, tout parent de Clair-Vivre peut devenir membre de l'AP. Un simple mot dans notre casier ou un email et vous recevez toute l'information sur nos réunions et nos activités.

- ***Mardi 14 janvier 2014***
- ***Mardi 11 février 2014***
- ***Mardi 11 mars 2014***
- ***Mardi 13 mai 2014***
- ***Mardi 10 juin 2014***

Les sujets abordés seront nombreux: Evaluation des apprentissages, Les classes de dépaysement, Les coopératives de classe, Transition primaire-secondaire, Projets & perspectives pour 2014-2015,...

Découpez le talon. Un frigo, un magnet et le tour est joué pour ne pas oublier les dates des MAP's!

Échos

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CLAIR-VIVRE

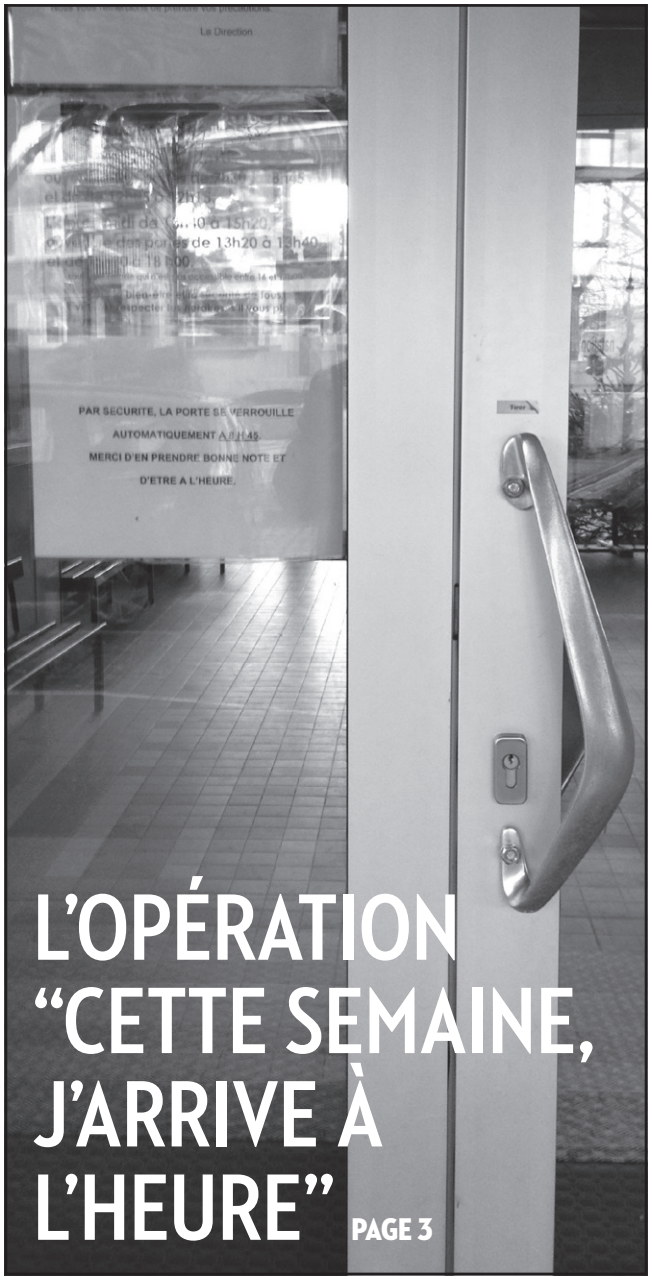

L'OPÉRATION "CETTE SEMAINE, J'ARRIVE À L'HEURE"

PAGE 3

L'édito 2
"Cette semaine, j'arrive à l'heure" 3
Prévention du harcèlement à l'école: drapeau blanc dans la guerre des boutons? ... 4
Connaissez-vous votre code de la route? 10
Quoi d'neuf 11
C'est qui, l'Association des Parents ? 12

EDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CLAIR VIVRE
EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR FONDS PROPRES - DÉCEMBRE 2013

L'ÉDITO PAR JOACHIM ROUSSEL

"Engagez-vous!" Voilà une expression qui fait peur quand on annonce des élections au sein de l'association des parents! L'A.P. étant une a.s.b.l., légalement, elle se doit d'être composée de minimum 3 associés. À ce point de vue, c'est certainement l'engagement le plus "absolu". Mais il y a d'autres formes d'engagement possibles.

S'engager au Conseil de Participation, c'est se réunir 3 à 4 fois par an avec le Pouvoir Organisateur. L'occasion de saluer l'arrivée de Hanane, Maud, Emilia et Eric qui rejoignent Valérie et José au C.P..

S'engager dans un groupe de travail, là, la charge de travail varie en fonction du temps que l'on a à consacrer à ce groupe. 2014 nous réserve certainement beaucoup de travail, car les 50 ans de Clair-Vivre sont à l'agenda et l'A.P. sera de la partie (lire le Quoi d'Neuf). Mais aussi les transformations du Square de l'Accueil qui auront des répercussions sur l'organisation des pavillons à Clair-Vivre.

S'engager pour un événement. Ce qu'a fait un parent en proposant une conférence sur le harcèlement et qui s'est concrétisé grâce à la Direction et l'A.P.. C'est d'ailleurs le dossier de ce journal que vous pourrez lire en page quatre.

S'engager à interpeller l'A.P. en participant aux MAP's qui ont lieu une fois par mois. Ces rencontres se veulent résolument un espace et un temps de réflexions, de vécus, de nouvelles idées,... avec l'idée de soutenir Clair-Vivre dans son souci constant d'un enseignement de qualité.

Et enfin, s'engager à être ponctuel et éviter d'arriver en retard à l'école, car à la lecture de l'article "Cette semaine, j'arrive à l'heure", cela à l'air de ne pas être le cas.

Il y a donc mille et une façons de s'engager vis-à-vis de l'A.P.. La première étant de participer au premier MAP 2014 qui aura lieu le 14 janvier à 20h au réfectoire de Clair-Vivre Centre.

Bonne lecture et surtout, bonnes fêtes de fin d'année!

ADHÉRER À L'ASSOCIATION DES PARENTS DE CLAIR-VIVRE, C'EST UN MOYEN D'ÊTRE COLLECTIVEMENT DES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE CLAIR-VIVRE.

HTTP://AP.CLAIRVIVRE.BE

50 ans de Clair-Vivre.

Grande année qu'est 2014 pour Clair-Vivre qui fêtera ses 50 ans. Deux moments forts sont prévus: la soirée des Anciens de Clair-Vivre le 22 mars où l'A.P. sera présente et aura en charge une salle (bar bio-oxfam, décoration ...). L'A.P. lancera une équipe de travail et des bras seront bien utiles. Second point fort, le 17 mai, la fête à Clair-Vivre sur le thème des 50 ans. Fête en journée, avec les enfants et les parents actuels. L'A.P. sera naturellement présente.

Kiss & Ride à Germinal.

En réponse aux difficultés engendrées par le nouvel aménagement de la place face à Germinal et aux problèmes de stationnement du (grand) car, la commune va enlever les plots et, courant des vacances d'hiver, repenser l'accès au Kiss & Ride. De son côté, l'A.P. va plancher sur les moyens possibles de fluidifier l'accès à Germinal.

Prévention du harcèlement à l'école, le retour.

Suite à la conférence, la direction de Clair-Vivre a pris contact avec M. Humbeek pour mettre en place 2 journées de formation pour les enseignants. Journées prévues en septembre 2014. Une demande de subsides à la commune est en cours pour que les éducateurs puissent participer au projet.

L'efficacité du Kiss & Ride ou quand le marketing l'emporte sur le civisme.

10 CONNAISSEZ-VOUS VOTRE CODE DE LA ROUTE ?

PAR JOACHIM ROUSSEL

Au lendemain de la conférence "Cour de récré, paradis ou enfer ?" organisée par l'AP et l'école, un panneau "Tolérance Zéro" est apparu aux abords de l'école. Pur hasard ou coïncidence ?

Un petit personnage affublé d'un képi de la police, un cycliste, un piéton et une voiture... et écrit en tout petit : *"Votre sécurité est une priorité pour le collège des bourgmestre et échevins"*. Voilà ce que l'on retrouve sur ce panneau placé au début du Kiss & Ride. Mais que signifie-t-il?

Si du côté de la Police, le message est clair pour les automobilistes : "On va saquer ! GSM au volant, parking sauvage, excès de vitesse,... (sic)", quant est-il de la tolérance zéro pour les piétons et les cyclistes ? La réponse de la marée-chaussée est la même : "On va saquer !".

Du côté de la commune, c'est un peu plus flou. A l'heure de boucler ce journal, nous sommes sans réponse du courriel envoyé le 4 décembre à l'échevin de la mobilité qui demandait à ce dernier de préciser le terme "Tolérance 0" vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Dans un article paru sur le site de LaCapitale.be daté du 30 août 2013, on peut lire : *"C'est-à-dire que l'on va mener plus régulièrement des opérations sur cet axe (chaussée d'Haecht, NDLR). Opérations qui prendront différentes formes" ... "Aux abords des écoles, il s'agit alors de mesures préventives destinées à protéger nos petits écoliers."*

Une fois de plus, aucune trace sur l'explication de la "Tolérance 0" pour les usagers faibles. Comme un parent averti en vaut deux, n'hésitez pas à revoir votre code de la route !

WWW.CODE-DE-LA-ROUTE.BE

L'OPÉRATION "CETTE SEMAINE, J'ARRIVE À L'HEURE" 3

PAR JOACHIM ROUSSEL

En début d'année scolaire, une nouvelle affiche vit son apparition dans l'entrée de l'école. Titre accrocheur: "Cette semaine, j'arrive à l'heure". L'A.P. a rencontré Valérie Lega, directrice f.f. de Clair-Vivre, pour savoir quels étaient les résultats.

Avant tout, pourquoi lancer une telle opération quand on sait qu'être ponctuel c'est: "être là où vous êtes supposé être au moment où vous êtes supposé y être, comme promis, sans exception, sans excuses, chaque fois, tout le temps." Le retard est souvent source de stress, aussi bien pour les parents que pour les enfants, et il risque d'amener des tensions entre les responsables de l'accès à l'école et les retardataires.

L'opération "Cette semaine, j'arrive à l'heure" *est née du constat des nombreux retards de parents le matin. Cette opération consistait à rappeler aux parents le début des cours à savoir, 8h30 pour les primaires et 8h40 pour les maternelles. La porte se verrouillant automatiquement après 8h45, les enfants arrivant en retard devaient rejoindre leur classe seuls. Les parents sortant trop tard étaient "coincés" à l'intérieur jusqu'à 9 h. La direction inscrivait le nombre de parents en retard sur le tableau,* nous explique Valérie Lega.

A première vue, l'opération est un succès, car au fil des jours, la liste des retardataires diminue. Mais les parents ont-ils compris? *La semaine d'après, une maman est venue se plaindre que l'opération était terminée et qu'elle ne comprenait pas pourquoi elle n'avait pas pu rentrer à 8h40. Elle exigeait un mot pour dire que l'opération se prolongeait. Aberrant, quand on sait que l'horaire de Clair-Vivre n'a pas changé*.

Début décembre, je me laisse "enfermer" volontairement et force est de constater que je ne suis pas seul. Une quinzaine de parents m'accompagnent ! Pire, la concierge se fait insulter. *Nous sommes à court de solutions dans une école où nous tentons de donner un rôle citoyen aux enfants, leur premier modèle, ce sont leurs parents...,* conclu Valérie Lega.

L'A.P. cherchera des pistes de son côté pour enrayer ce problème. Si, d'habitude, votre ponctualité est sans reproche et qu'un jour, vous vous retrouvez bloqué dans un embouteillage, un simple appel téléphonique peut arranger le problème.

!!! RAPPEL !!!

Les cours commencent à :
8h30 *pour les primaires et* **8h40** *pour les maternelles.*
La porte se verrouille automatiquement après **8h45**.

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE:

DRAPEAU BLANC DANS LA GUERRE DES BOUTONS?

PAR VALÉRIE DECRUYENAERE
AVEC LA COLLABORATION D'ÉLIANE FOURRÉ & ANNE TOUSSAINT

Le harcèlement entre pairs à l'école est un phénomène répandu: les enquêtes estiment à 11-12% le taux d'élèves harcelés et montrent que les conséquences psychologiques, sociales et scolaires sont graves. La violence à l'école -visible et invisible- mine le "climat" scolaire et cela affecte le bien-être, la conduite et les apprentissages des élèves. La problématique fait l'objet de nombreuses recherches. En Belgique, parmi les chercheurs qui étudient le phénomène, Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy (Université de Mons) **ont développé une expertise et coordonnent des expériences de prévention** (Brabant wallon, Hainaut, Charleroi, Etterbeek...)**. Le 5 novembre 2013, Bruno Humbeeck donnait une conférence à Clair-Vivre sur le dispositif qu'il propose aux écoles, suite à ses recherches...**

Un gamin est nu sur une table, un groupe d'enfants lui enduit le corps de matière fécale... Cette image, qui aujourd'hui suscite l'indignation générale, est une des nombreuses scènes dépeintes par Louis Pergaud dans son roman "La guerre des boutons", publié en 1912.

A la publication du livre et à la vue de scènes - certes moins extrêmes mais similaires - dans le film sorti en 1962, le public avait plutôt tendance à rire... *"A l'époque, explique B. Humbeeck, les enfants étaient élevés pour "être droits"; on leur disait de mordre sur leur chique... Aujourd'hui, les parents ne supportent plus cette violence. Il faut donner des moyens aux équipes éducatives et aux parents de la prévenir..."*.

L'école, microcosme et miroir de notre société.

Reflet des inégalités sociales, du choc des cultures, des phénomènes d'exclusion et des rapports de force qui prévalent dans notre société, l'école est aussi le lieu d'apprentissage de toutes les émotions. Pour B. Humbeeck, *"la vie à l'école n'est pas rose: ce n'est pas un lieu de joie. Une école qui crée du chagrin est une école qui travaille bien car elle contribue à l'apprentissage des émotions et à leur intégration"*. Ce qui prépare aussi à la vie...

Le chercheur souligne également la fonction sociologique du phénomène d'exclusion: parler sur le dos des autres se fait aussi en milieu professionnel; l'exclusion fait partie des mécanismes de l'identité communautaire...

Si le vécu de chagrins permet de développer l'intelligence émotionnelle, la souffrance psychosociale générée par le harcèlement a, quant à elle, des conséquences lourdes et souvent irréversibles sur la trajectoire scolaire et l'histoire personnelle des enfants qui en sont victimes.

Deux aspects peuvent rassurer les enseignants quant à leur engagement dans un tel dispositif:

1. Ce n'est pas chronophage: loin d'être une perte de temps, l'espace de médiation favorise et préserve un climat favorable aux apprentissages. (10 à 15' juste après chaque récréation)
2. Il ne sortira pas de son rôle pédagogique puisqu'il s'agit aussi d'apprendre: l'espace de médiation permet le développement des intelligences émotionnelles et collectives.

Enfin, le fait de savoir que l'espace de médiation existe est sécurisant aussi pour les parents. Ce dispositif complète les interventions individuelles extrascolaires: CPMS, AMO...

Cela rassure les parents et augmente leur confiance dans l'école.

Une communauté éducative

Ce projet implique tous les acteurs éducatifs scolaires et extrascolaires. Selon B. Humbeeck, il s'agit de créer une "communauté éducative".

Il y a d'abord deux journées de formation pour les enseignants et les acteurs extrascolaires qui le souhaitent (CPMS, AMO, ...). Dans un deuxième temps, l'école organise une séance d'information pour les parents, afin de leur expliquer en détail le dispositif. Les chercheurs accompagnent l'équipe éducative tout au long de la mise en place du projet.

LIENS & ADRESSES UTILES

Court-métrage "Les claques"
http://www.clps-bw.be/sante-et-bien-etre-a-l-ecole/plate-forme-harcelement-a-lecole

Le projet pilote en collaboration avec l'Université de Mons sur Notélé, "Eduquons ensemble", les émissions 4 et 5 sur les cours de récré et la médiation.
http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr

Pour de plus amples questions: bruno.humbeek@live.be

PV complet de la conférence sur http://ap.clairvivre.be/

peur est normale; l'enfant explore la peur, il apprend. Si on l'empêche d'explorer la peur, ça devient 'la peur de la peur' c'est-à-dire de l'angoisse (...) L'intelligence émotionnelle c'est donner une valeur cognitive à l'expérience émotionnelle. Il vaut mieux aider l'enfant à identifier ce qu'il a appris à travers son émotion."

2. L'adulte distribue la parole, à l'aide d'un bâton de parole. Il ne donne la parole qu'aux enfants qui vivent une émotion négative, la parole aux "plus faibles".

Souvent ce sont les mêmes enfants qui prennent la parole. Dans l'espace de médiation, on pratique donc le "polilogue", c'est-à-dire, on donne la parole aux enfants qui n'osent pas. De plus, on n'interrompt pas celui qui a le bâton.

3. On ne juge pas et on ne nomme pas dans la discussion. Si le harceleur est nommé, il sera stigmatisé et donc susceptible de représailles. Il faut éviter que le harceleur perde la face.

4. On fait appel à l'intelligence collective: l'enseignant ne cherche pas ou ne donne pas lui-même la solution. Il dit "Qu'est-ce qu'on peut faire pour lui ou elle?"

Les mécanismes d'empathie sont peu stimulés dans nos sociétés. On a constaté que les témoins souffrent aussi du harcèlement. En renvoyant cette question au groupe, l'enseignant stimule la solidarité et la recherche collective de solutions. Le conflit se dépersonnalise...

5. Garantir la permanence et la continuité de ces espaces. En fin de séance, l'enseignant annonce: "On en reparle la prochaine fois". La situation est traitée et vérifiée dans la durée. Le harceleur constate qu'il n'a plus de prise parce que l'adulte maîtrise la situation.

Celui qui ne respecte pas ces règles est écarté de la médiation. Cela arrive rarement car le harceleur ne veut pas perdre la face. Lorsqu'un enfant harceleur commence à ricaner, cela veut dire qu'il perd son pouvoir... La solution émane du groupe et cela casse la relation "dominant-dominé". Les harceleurs adoptent alors un rôle proactif dans le groupe car c'est valorisant.

Pour l'enseignant, il est aussi nécessaire d'accepter les silences sans imposer son point de vue.

En gérant l'espace de médiation, l'enseignant augmente son sentiment de compétence et de ce fait, les enfants perçoivent cet espace comme très important.

Le harcèlement: une toile d'araignée entre différents acteurs

Le harcèlement consiste en un comportement agressif intentionnel et répétitif, il n'implique pas uniquement le harceleur et le harcelé.

Le harceleur est souvent entouré d'une petite cour de spectateurs. Ces derniers réagissent aux "agressions" du harceleur par des rires. Il s'agit d'une réaction de défense: s'ils ne rient pas, ils risquent d'être exclus. Or, les autres enfants cherchent à être bien vus et acceptés par le harceleur. De cette manière, les spectateurs figent la situation: comme l'ensemble du groupe "rit" (sauf l'enfant harcelé bien sûr), cela dédramatise en apparence la situation et de ce fait, les enseignants n'ont plus de prise. Le harcèlement porte atteinte à l'identité de l'enfant harcelé. Le changement de prénom d'un enfant par un harceleur et imposé aux autres est la première atteinte à l'identité.

Certaines séries télévisées induisent des attitudes de harcèlement. C'est le cas de "Docteur House": le Dr House[1] a le monopole de l'humour; l'assemblée rit de ses blagues. Il a aussi sa petite cour de spectateurs... Pourtant, le personnage occupe un rôle de "mâle dominant". Dans les cours de récré, il y a des mâles dominants...

Les parents, comme les enseignants, se sentent souvent très démunis face au harcèlement. Etre parent d'un enfant harceleur est une réalité dure à admettre et à accepter. On constate aussi des différences de réactions en fonction du milieu social: les parents plus défavorisés socialement osent moins monter au créneau quand un problème de violence se présente.

L'enseignant participe parfois inconsciemment à la "petite cour" de spectateurs. Ici aussi, les inégalités sociales ont un impact: les enfants issus de milieux socialement défavorisés ont plus de difficultés à se défendre; ils utilisent davantage la bagarre que les mots et il est alors moins évident pour l'enseignant de les soutenir. Ce mécanisme accentue leur dévalorisation. Les enfants socialement fragilisés veulent ressembler aux enfants issus de milieux aisés; s'installe alors un rapport dominant-dominé...

La surpopulation dans les cours de récré a augmenté ces phénomènes. La cour est un lieu "dérégulé": les surveillants y sont parachutés sans préparation et ils considèrent que la cour est un lieu de vacances...

1. Série américaine créée par David Shore et diffusée de 2004 à 2012 sur le réseau Fox. Cette série médicale a pour personnage central le Dr Gregory House, un médecin misanthrope aux méthodes peu conventionnelles interprété par l'acteur anglais Hugh Laurie. À la tête du service de diagnostic de l'hôpital fictif Princeton Plainsboro, il est chargé à chaque épisode, avec l'aide de son équipe, de résoudre un mystère médical posé par la santé d'un patient. Sa patronne, administratrice de l'hôpital et doyenne de la faculté, le docteur Lisa Cuddy tente par ailleurs de gérer House et ses approches controversées...

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE:

DRAPEAU BLANC DANS LA GUERRE DES BOUTONS?

SUITE

Différences entre normes et règles

Pour un enfant, que signifient des valeurs comme le respect, la tolérance, la citoyenneté, etc. ? Il s'agit de concepts intellectuels, abstraits et qui peuvent donner lieu à de multiples interprétations. Sensibiliser à ces concepts ne marche pas : il faut instaurer des **règles** précises et indiscutables. "Les flics ne sont pas engagés pour leur adhésion aux droits de l'Homme mais pour leur aptitude à faire respecter des règles".

Lorsque les directives sont floues et imprécises, on parlera plutôt de **normes**. Par exemple : *"Les mots grossiers sont interdits"*. Qu'est-ce qu'un mot grossier aujourd'hui ? Ces normes, liées à des valeurs morales, peuvent être abordées dans des espaces de parole. Sur une norme, on ne sanctionne pas. La **règle** quant à elle, est explicite et vaut pour un espace/temps donné. Par exemple, *"Rentre avant 2h du matin"*. Les sanctions s'appliquent aux règles.

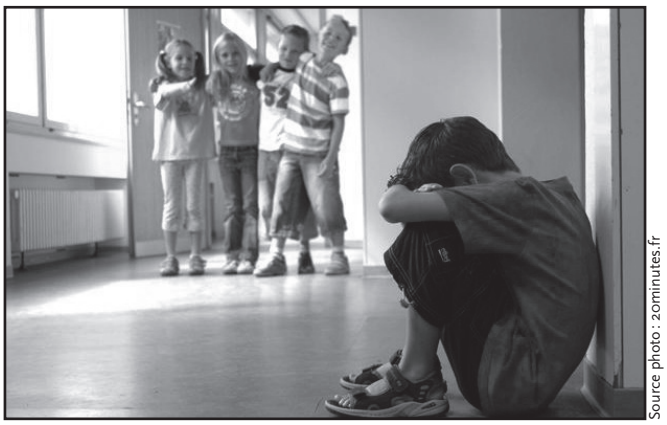

Source photo : 20minutes.fr

Un dispositif qui fait ses preuves...

Dans la cour, l'imbrication des diverses activités des enfants donne une impression de chaos. B. Humbeek propose de travailler sur **deux axes** : délimiter des espaces dans la cour de récré en fonction du type d'activité et, parallèlement, mettre en place des espaces de médiation dans les classes.

Régulation des espaces de jeux dans la cour

3 règles sont établies ; les enseignants ont trois cartes pour les expliquer. Ces 3 règles correspondent à 3 zones, délimitées dans la cour par 3 couleurs différentes :

- Zone bleue : zone où l'on peut courir et jouer au ballon
- Zone verte : zone où l'on peut courir mais sans ballon
- Zone jaune : zone calme ; on ne court pas et pas de ballon

Cette organisation de la cour diminue de l'ordre de 60% la violence visible dans les coursde récré.Les règles sont claires, simples et précises. Les sanctions sont établies par les établissements, chaque école a sa propre "culture". Par exemple, un enfant qui court dans la zone jaune va s'asseoir 5 minutes sur un banc.

En cas de bagarre, on sépare les parties, mais on ne sanctionne pas: on les fait réfléchir. Des "bancs de réflexion" sont prévus à cet effet. Car dans une bagarre, tout n'est pas noir ou blanc ; l'adulte ne peut jamais savoir ce qui s'est passé et qui a réellement commencé. Pour tous les comportements qui ne relèvent pas du respect de règles établies et qui sont envisagés sous forme de normes, il y a lieu de créer des **"espaces de médiation"**.

Espaces de médiation

Les enfants harcelés n'osent pas porter plainte contre les harceleurs car ils ont peur des représailles. Il ne suffit donc pas de donner la parole aux enfants.

Ces "non-dits" des enfants autour d'une situation de harcèlement créent un sentiment d'impuissance chez l'enseignant. Il est nécessaire que ce dernier puisse maîtriser des techniques de médiation.

L'espace de médiation a des objectifs multiples. Il permet de démonter le mécanisme de harcèlement sans que le harceleur perde la face. Il faut en effet éviter d'être dans l'accusation ou la sanction du harceleur car, si celui-ci est humilié, il va reconstruire son pouvoir. Par ailleurs, l'espace de médiation travaille sur deux types d'intelligence. L'intelligence collective : c'est le groupe qui doit identifier les problèmes et trouver des solutions et l'intelligence émotionnelle : les enfants apprennent à exprimer et gérer leurs émotions. Enfin, cet espace montre que l'adulte maîtrise la situation, ce qui restaure la confiance et libère la parole.

5 règles s'appliquent dans ces espaces :

1. exprimer l'émotion présente parmi les 5 émotions de base : joie, colère, tristesse, dégoût, peur. L'enseignant aide l'enfant à les identifier. Une émotion ne doit jamais être contredite ou contestée.

L'intelligence émotionnelle est très peu encouragée en occident. Cela occasionne de l' hyperkinésie, des troubles de l'attention... C'est le cas des enfants à qui l'on a interdit d'exprimer certaines émotions. Exemple: Le soir, un enfant a peur des fantômes dans le placard. Le parent, pour le rassurer, ouvre le placard et lui montre qu'il n'y a pas de fantômes. Quand il referme la porte, c'est comme s'il remettait les fantômes dans le placard. Il pourrait dire à l'enfant, par exemple : "Oui, mais tu es fort, tu as ton épée !", *"La*